



Philip Thibodeau, avocat

Chef d'expertise, droit réglementaire de l'énergie

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 825-8843

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL

Le 29 juillet 2026

M^e Johanne Skelling

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5^e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de fourniture de gaz naturel et de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté – Août 2026
Notre dossier : 312-00959

Chère consœur,

Veuillez trouver ci-joint une copie du rapport mentionné en objet pour le mois d'août 2026. Le prix de fourniture pour le mois d'août 2026 est établi à 3,97 \$/GJ. Le prix du service de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) projeté pour le trimestre du 1^{er} juillet 2026 au 30 septembre 2026 est de 8,406 ¢/m³.

Énergir dépose une version confidentielle du rapport mensuel, dont les annexes 2 et 3 contiennent les informations relatives aux achats responsables de gaz naturel, ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Énergir dépose également une version confidentielle de l'annexe 4, laquelle présente des informations liées au calcul trimestriel des prix du service SPEDE, conformément à la décision D-2024-039, de même qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir tout commentaire au plus tard le vendredi 31 juillet 2026, avant 15 h?

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) *Marie Lemay Lachance*, pour :

Philip Thibodeau

PT/mb

p. j.